

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Links:

[NBB.Stat](#)

[Information générale](#)

Comptes financiers trimestriels : deuxième trimestre de 2019

- **Les investisseurs privés se détournent encore davantage du risque**
- **Le taux d'endettement des particuliers s'élevait à 60,9 % du PIB à la fin de 2018**

Au cours du deuxième trimestre de 2019, le patrimoine financier net des particuliers a augmenté de € 14,0 milliards, pour atteindre un niveau record de € 1 073,0 milliards au 30 juin 2019. D'avril à juin de cette année, l'évolution des taux d'intérêt a apporté la principale contribution aux variations de prix positives des actifs financiers (+€ 12,7 milliards), notamment dans les produits d'assurance (+€ 7,6 milliards) et les parts de fonds d'investissement (+€ 3,6 milliards). L'influence des marchés boursiers sur les effets de prix des actions cotées est toutefois demeurée limitée (-€ 0,1 milliard). Les transactions financières ont participé à la croissance du patrimoine financier net des particuliers à concurrence de € 1,4 milliard.

Au deuxième trimestre de 2019, les particuliers ont continué de privilégier des produits moins risqués. Ils ont principalement investi dans des dépôts d'épargne réglementés (+€ 4,8 milliards), dans des dépôts à vue (+€ 3,8 milliards) et dans des produits d'assurance (+€ 1,1 milliard). Comparativement au trimestre précédent, les parts de fonds d'investissement (-€ 2,4 milliards) et les titres de créance (-€ 0,9 milliard) ont affiché une diminution plus marquée.

Enfin, les nouveaux engagements financiers des particuliers ont progressé de € 4,3 milliards, pour atteindre un encours de € 296,7 milliards au 30 juin 2019. Comme au premier trimestre de cette année, cette hausse a surtout été attribuable aux crédits hypothécaires (+€ 2,8 milliards).

À l'automne, Eurostat utilise les chiffres annuels des comptes financiers issus du programme de transmission du SEC 2010 pour calculer certains indicateurs dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM). L'un de ces indicateurs est le taux d'endettement consolidé du secteur privé. Celui-ci correspond à la somme des dettes des sociétés non financières et des particuliers contractées sous la forme de crédits et de titres de créance, en pourcentage du PIB sur une base consolidée à la fin de l'année. De plus amples informations concernant la PDM sont disponibles sur : https://www.nbb.be/doc/dq/mip/en/mip_scoreboard.htm.

En 2018, le taux d'endettement privé en Belgique est revenu de 188,1 % à 182,2 % du PIB. Le taux d'endettement des sociétés non financières est notamment retombé à 121,2 %. Celui des particuliers a enregistré une légère progression, tout comme les années précédentes, passant à 60,9 %. Cette hausse est essentiellement imputable à la croissance des prêts hypothécaires. Depuis 2015, le taux d'endettement des particuliers en Belgique est supérieur à la moyenne de la zone euro.

**ÉVOLUTION DU PATRIMOINE FINANCIER NET DES PARTICULIERS
AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019**

(milliards d'euros)

	Patrimoine financier net au 31 mars 2019	Transactions financières du deuxième trimestre de 2019	Autres flux ¹	Patrimoine financier net au 30 juin 2019
Actifs financiers	1351,3	5,8	12,7	1369,7
Billets et pièces	38,0	0,8	0,0	38,7
Dépôts à vue	85,5	3,8	0,0	89,3
Dépôts d'épargne réglementés	265,2	4,8	0,1	270,0
Autres dépôts	42,2	-0,4	-0,1	41,7
Titres de créance	41,7	-0,9	0,0	40,8
Actions cotées	64,8	-0,2	-0,1	64,5
Actions non cotées et autres participations	281,4	0,0	1,7	283,1
Parts de fonds d'investissement	204,9	-2,4	3,6	206,0
Produits d'assurance	312,0	1,1	7,6	320,8
Divers ²	15,6	-0,7	0,0	14,9
Engagements financiers	292,3	4,3	0,1	296,7
Crédits à court terme	8,5	0,8	0,0	9,2
Crédits hypothécaires	238,3	2,8	0,1	241,2
Autres crédits à long terme	31,8	0,3	0,0	32,2
Divers ³	13,7	0,4	0,0	14,1
Patrimoine financier net	1059,0	1,4	12,6	1073,0

Source : BNB.

- 1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.
- 2 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les emprunts, les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les enrôlements des administrations publiques.
- 3 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, à savoir les autres participations, les crédits commerciaux et les autres comptes à payer, dont les impôts dus mais non encore payés.

DETTE CONSOLIDÉE DU SECTEUR PRIVÉ¹

(pourcentages du PIB)

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Belgique						
Sociétés non financières	107,5 %	105,4 %	119,8 %	138,5 %	128,2 %	121,2 %
Particuliers	55,8 %	57,9 %	58,7 %	59,0 %	59,8 %	60,9 %
Total	163,3 %	163,3 %	178,5 %	197,5 %	188,1 %	182,2 %
Zone euro						
Sociétés non financières	81,1 %	80,9 %	82,2 %	81,9 %	79,9 %	.
Particuliers	60,9 %	59,5 %	58,1 %	57,5 %	57,0 %	.
Total	142,0 %	140,4 %	140,3 %	139,4 %	136,9 %	.

Source : Eurostat, BNB.

- 1 Les encours des crédits et des titres de créances en fin d'année, à l'exclusion des dettes intrasectorielles, tels que définis selon la Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques.